

2. Conditions de paiement

L'acompte d'inscription semestriel est fixé à SFr. 500,- pour chaque semestre.
Les séances et autres prestations manquées ne sont pas remboursées.

¹ Tarifs partiels. Les tarifs forfaitaires indiqués ne sont valables que pour le cursus complet. Le cas échéant, les prestations sont facturées individuellement comme suit : **module de révision d'été** SFr. 450,- ; **séances de coaching** SFr. 40,- par heure de cours (60') ; **bilans individuels** SFr. 40,- par bilan ; **examens blancs** SFr. 50,- par heure d'examen ; **abonnement e-learning** SFr. 250,- par semestre.

² Paielements différés. Sur demande spéciale, un paiement différé peut être consenti. Dans ce cas, vous devez impérativement respecter les dates d'échéance convenues. Le retard dans le paiement d'une échéance peut être sanctionné par une suspension voire une exclusion définitive (les frais de formation selon contrat restant dans tous les cas dus dans son entier) et entraîne des frais de rappel. Les frais de rappel s'élèvent à : 1^{er} rappel, SFr. 30.- ; 2^{ème} rappel, SFr. 50.- ; sommation, SFr. 100.-.

³ Les **conditions de paiement différé** sont :

Je souhaite bénéficier du paiement différé

- les frais de formation sont majorés de 5% ;
- l'acompte d'inscription est payable à l'inscription ;
- le solde est divisé en mensualités (arrondies aux SFr. 5.- supérieurs) payables selon les échéances ci-dessous.

	<u>Frais forfaitaires dus majorés de +5% arrondis</u>	=	<u>Acompte semestriel</u>	+	<u>Mensualité</u>	
Module A	SFr. 2'795.00	=	SFr. 500.00	+	SFr. 765.00	× 3 mois
Module B (tarif combiné)	SFr. 2'165.00	=	SFr. 500.00	+	SFr. 555.00	× 3 mois

Echéances : **Module A** 01/10 – 01/11 – 01/12 **Module B** 01/02 – 01/03 – 01/04

3. Validité, promotion et résiliation

Le présent contrat entre en vigueur dès sa signature.

La participation aux séances est sujette au 1^{er} versement des frais de formation (acompte semestriel).

a. Promotion. La participation au semestre de printemps est soumise aux conditions de promotion fondées sur le taux d'assiduité et les résultats des examens blancs. En cas de non-promotion, les conditions de résiliation ordinaire s'appliquent hors délais.

b. Résiliation ordinaire. En cas de désinscription annoncée par écrit avant la date d'échéance indiquée pour le semestre d'automne resp. semestre de printemps (voir au recto), l'inscription annuelle resp. semestrielle est annulée sans frais supplémentaires et l'éventuel acompte versé est remboursé. En cas de dépassement de ce délai, les conditions de résiliation anticipée s'appliquent.

c. Résiliation anticipée. Le contrat peut être résilié de manière anticipée et les frais d'inscription remboursés.¹ La résiliation doit être annoncée par écrit, la date de réception déterminant l'arrêt de la formation.

¹ Les frais d'inscription versés sont remboursés à déduction des frais dus à résiliation, calculés selon les tarifs partiels. En cas de résiliation hors force majeure, au min. l'acompte d'inscription semestriel est facturé pour chaque semestre.

² Sont réputés force majeure (sur présentation de justificatifs) : accident grave et/ou hospitalisation prolongée, non-obtention du diplôme de fin d'études secondaires, refus d'inscription à la faculté de Médecine sans faute de l'élève.

4. Dispositions réglementaires

Les documents pédagogiques remis au cours des séances et stages demeurent l'exclusive propriété intellectuelle de l'EPSU, et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une revente ou redistribution ou toute autre utilisation à but lucratif, sous peine de poursuites judiciaires. Par sa signature, l'étudiant accepte en outre les Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme d'enseignement à distance eLena, faisant partie intégrante du présent contrat.

Date:

Signature:

Moyen de paiement :

- Paiement au guichet postal. (Notre facture vous parviendra dans les 5 jours à l'adresse indiquée.)
- Paiement par versement direct (e-banking). *
- Payé en ligne sur www.uniprepa.ch (PayPal).

* Bénéficiaire : EPSU SARL
Adresse : Rue Voltaire 12
1201 Genève

Compte postal (bulletin rose)
CCP 10-174132-2

Coordonnées bancaires (virement avec IBAN)
IBAN : CH21 0900 0000 1017 4132 2
POSTFINANCE AG
BIC / SWIFT : POFICHBEXXX

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION eLENA

Les Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme e-learning **eLena** fixent les règles applicables à tout élève en faisant usage (ci-après « Elève ») et définissent le cadre de distribution des documents électroniques et autre matériel par ce biais.

Art. 1 : Modalités d'accès

L'accès à la plateforme **eLena** est protégé. L'EPSU attribue à l'Elève un identifiant et un mot de passe (conjointement « codes d'accès ») indispensables pour accéder à l'espace protégé.

Les codes d'accès sont strictement personnels, confidentiels et non-transmissibles.

Chacune des connexions est enregistrée. Toute personne autre que l'Elève lui-même a l'interdiction d'utiliser les données personnelles de ce dernier pour se connecter à la plateforme.

Art. 2 : Propriété et utilisation du contenu

Les supports de formation (QCM, exercices, corrections et tout autre contenu mis à disposition de l'Elève) demeurent la propriété exclusive de l'EPSU et sont destinés à un usage strictement personnel.

Leur utilisation en-dehors de la formation suivie, reproduction autre que pour un usage personnel, distribution ou revente à des tiers sont formellement interdites sous peine de poursuites judiciaires.

Art. 3 : Fraude et sanctions

En cas de fraude par l'Elève, de quelque nature que ce soit, l'EPSU se réserve le droit de l'exclure définitivement du dispositif sans que celui-ci ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement ou remboursement.

Sont notamment considérés comme cas de fraude :

- transmission des codes d'accès personnels à des tiers ;
- distribution à des tiers du contenu téléchargé ou imprimé depuis la plateforme **eLena** ;
- utilisation abusive des fonctionnalités de communication (messagerie, forum, réseau social) intégrés à la plateforme **eLena** ;
- intrusion ou tentative d'intrusion ou de piratage, ou toute autre utilisation illicite des ressources de la plateforme **eLena** mis à disposition.

L'Elève qui se met en situation de fraude enfreint le Règlement interne (*inter alia* art.5 « Devoir d'honnêteté » et art. 6 « Supports de cours et photocopies ») et de fait est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

La Direction se réserve par ailleurs le droit de retirer les accès à la plateforme **eLena** si elle estime que l'usage qui en est fait est contraire aux intentions pédagogiques, sans préavis et sans recours possible.

Art. 4 : Acceptation des CGU

Par l'utilisation à sa première connexion à la plateforme **eLena** des codes d'accès personnels qui lui ont été attribués, l'élève accepte les présentes Conditions générales d'utilisation et déclare y adhérer sans réserve.

Lu et approuvé : Date : Signature :
(nom et prénom de l'élève)